

Les Relais Assistants de Vie à vos côtés !

Dans le contexte de crise sanitaire que traverse notre pays, la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM), Fédération Mandataires, la plateforme nationale de professionnalisation IPERIA et le groupe de protection sociale IRCEM déploient **une stratégie collective exceptionnelle de solidarité**. Il s'agit de garantir **la prévention et la protection des employeurs comme des salariés**, mais aussi **la sécurisation juridique de la relation d'emploi** afin de permettre **la continuité de l'activité** et éviter les **ruptures d'accompagnement à domicile**.

Les quatre acteurs du secteur sont entièrement mobilisés pour informer et **accompagner les relations de travail des 5 millions de citoyens concernés** : particuliers employeurs, salariés à domicile, assistants maternels et structures mandataires. Pour contribuer à la dynamique de solidarité nationale, pour garantir la continuité de l'activité des salariés et des assistants maternels du particulier employeur et pour éviter les ruptures d'accompagnement, en particulier auprès des 900.000 particuliers employeurs âgés de plus de 70 ans ou en situation de handicap, **la FEPEM** a obtenu du gouvernement, des mesures d'urgence en faveur du secteur :

- **Adaptation du dispositif de chômage partiel** pour tous les salariés et assistants maternels du secteur qui ne peuvent plus intervenir au domicile, dont les précisions sont attendues
- **Inscription des assistants de vie sur la liste des bénéficiaires prioritaires de masques** parce qu'ils accompagnent à domicile les particuliers employeurs fragiles (âgés ou en situation de handicap)

Par ailleurs, une **foire aux questions** est mise à jour quotidiennement sur www.particulier-employeur.fr par les juristes experts de la FEPEM, pour répondre aux questions des particuliers employeurs et sécuriser la relation d'emploi, dans une période complexe et incertaine.

Fédération Mandataires conseille plus de 170 structures adhérentes, dans la gestion de cette crise, pour accompagner leurs mandants, majoritairement des particuliers-employeurs vulnérables qui **souhaitent maintenir leur activité, dans les meilleures conditions possibles**. Fédération Mandataires renforce sa position de **relai d'informations et de coordination entre les différentes organisations et les pouvoirs publics**. La Fédération met à disposition, sur son site internet, les publications et productions suivantes :

- **Une foire aux questions** dédiée aux structures d'accompagnement du particulier employeur dans sa relation avec son salarié
- **Un mail et une ligne téléphonique** dédiés pour répondre aux demandes,
- **Des modèles d'attestation employeur,**
- **Une boîte à outils** pour renforcer les démarches de **prévention**.

De son côté, IPERIA, afin d'éviter l'arrêt brutal des actions de formation en cours ou à venir, met à la disposition des organismes de formation labellisés :

- **Une plateforme de formation en ligne**, ainsi qu'une assistance pédagogique

- Un **numéro gratuit 0 800 820 920** est mis à la disposition des particuliers employeurs et de leurs salariés pour toutes les demandes liées à la formation professionnelle.

Quant au Groupe IRCCEM, il autorise la suppression du délai de carence des salariés du secteur de l'emploi à domicile et met en place un **traitement totalement automatisé** à partir des salaires connus sur le 4ème trimestre 2019 (dans la profession Salarié du Particulier Employeur ou Assistant Maternel), pour **procéder à l'indemnisation complémentaire des salariés par l'IRCCEM Prévoyance.**

Sur le plan médical, le Groupe IRCCEM renforce son accompagnement **et offre gratuitement aux employeurs et à leurs salariés, ses services de prévention VBVM** qui incluent le service de téléconsultation sur la plateforme « Mes Docteurs » jusqu'au 30 avril depuis le site www.ircem.com

Le maintiens de votre intervention au domicile des personnes les plus vulnérables est essentiel pour des milliers de familles.

Afin de garder un lien pendant la période à venir, et quel que soit votre degré d'activité, nous vous adresserons des informations à travers ces « flash info ».

Soyez assurés de notre engagement à vos côtés.

L'équipe IPERIA



